



Recuperer une maison familiale

Par lili, le 10/08/2009 à 17:26

Bonjour,

Cela fait maintenant 11 ans (nous sommes 5 freres et soeurs) que notre mère est décédée et nous a laissé une maison sur la guyane, vivant en france nous avons mis une cousine à nous dans la maison sans rien lui demander comme loyer, juste qu'elle garde la maison.

Aujourd'hui nous sommes grands et avons des enfants nous souhaitons récupérer la maison à l'amiable sans causer de tords à notre cousine, comment procéder le plus simplement.

Nous souhaitons lui écrire en recommandé pour lui expliquer tout ça et entamer un dialogue.

Que nous conseillez-vous, quel courrier envoyer et comment le rédiger ?

Merci d'avance

vous pouvez nous contacter au 0643201543